L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 14 AOUT 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Editeurs-Propriétaires : G. F. WEISSE. E. DUFOUR. E. DUFERGER. E. HARDY. No 33, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS : MARDI MATIN, 14 AOUT.

La Politique et la Chronique.

Nous nous aventurons depuis longtemps en [illegible] sur le terrain de la politique, parce que la politique est en ce moment dans l'air, sur la place publique, et jusque dans les retraites champêtres où elle fait si rarement invasion. Sortez de la ville et pénétrez dans les bois; le premier touriste campagnard que vous rencontrerez vous demandera, après vous avoir salué, si vous êtes Know-Nothing ou démocrate, si vous êtes pour Wickliffe ou Derbigny, si vous [illegible] tel barbecue ou si vous en revenez.

Mais pour que la chronique politique ait quelque attrait, il ne faut pas en abuser. Voilà pourquoi nous nous abstiendrons aujourd'hui de réflexions et de commentaires sur la lutte des partis, sur leurs démonstrations et sur l'issue probable de la grande lutte engagée des deux côtés avec tant d'acharnement.

Nous donnons la préférence aux causeries [illegible]. Ne sommes-nous pas au [illegible] et l'été ne rend-il pas tout travail d'esprit insupportable? Nous ne pouvons, avec les 90 ou les 95 degrés de chaleur qui nous oppressent avoir l'aplomb nécessaire pour prononcer, sans appel, comme plusieurs de nos confrères, sur les destinées du pays. La Nlle-Orléans n'est [illegible] d'ailleurs sur les bords du Mississipi [illegible] retrouver, il faut l'aller chercher [illegible] à nos beaux lacs, sur les blancs [illegible] la Baie St Louis et de la Passe Christian, au milieu des pinières sauvages [illegible] forêts ombreuses qui bordent [illegible] bayous louisianais. Là, elle ne veut [illegible] entendre parler de choses sérieuses qui pourraient troubler sa douce quiétude. Elle se partage entre le hamac et [illegible] entre le cigare et le bain, [illegible] la table et le lit, entre le far niente [illegible] promenade qui est une dérogation à [illegible] paresse d'été.

[illegible] donc là bas, sous ses [illegible] verdure, à l'ombre de ses vieux [illegible] dans cette eau limpide où elle se [illegible] au fond de ces [illegible] murmurantes, dans ces sentiers [illegible] à travers les lataniers? [illegible] Elle s'oublie elle-même, [illegible] par une adorable oisiveté à [illegible] d'énergie et d'activité. [illegible] et tous nos désœuvrés [illegible] lazzaroni orléanais re[illegible] hommes d'affaires, banquiers, [illegible] etc. Il suffit, pour [illegible] transformation de la première [illegible] du premier souffle qui [illegible] de l'atmosphère.

[illegible] qu'on se garde de les fatiguer [illegible] graves et ennuyeuses. Ils [illegible] repos de l'esprit comme le repos [illegible] Les dernières nouvelles du théâtre [illegible] guerre, voilà ce qu'ils vous demandent en même temps que celles de [illegible] comme ces républicains [illegible] se réunissaient sur la [illegible] pour recueillir les nouvelles [illegible]. Un meurtre, une émeute, [illegible] voilà les faits qu'ils [illegible] de préférence dans le bulletin [illegible] nouvelles locales: les récits en[illegible] coups de poignard et de coups [illegible] meuvent l'esprit et communiquent [illegible] organes un ébranlement salutaire [illegible] excitent l'appétit [illegible] sur les paresseux touristes [illegible] bitters de Suisse. Serait-ce [illegible] de l'histoire contemporaine [illegible] mais ne le forcez pas [illegible] que la démocratie [illegible] dernier mot de la sagesse [illegible] le Know-Nothingisme est [illegible] les maux de la société. [illegible] vos beaux discours qu'une [illegible] s'endormiront au beau [illegible].

[illegible] Nous ne le croyons pas. [illegible] du journal, l'article po[illegible] morceaux les plus indis[illegible] connaisseurs.

Election judiciaire.

[illegible] un juge de la Deuxième Cour [illegible] remplacement de M. Lea a eu [illegible] M. Philip H. Morgan, le candidat [illegible] a été élu à une forte majorité [illegible] des suffrages reçus a été [illegible] Voici les bulletins des différents [illegible]

[Tableau des votes par district : Lea / Morgan — chiffres illisibles; « point de poll. »; total 548 / 2749]

[illegible] M. Morgan sur les deux autres candidats [illegible].

[illegible] La foule avait répondu [illegible] l'appel de Lehmann, et les [illegible] Washington se trouvaient tous [illegible]. On nous annonce pour le concert [illegible] l'ouverture de l'Italienne à Alger, [illegible] de Gustave III, une grande polka [illegible] Le camp de Sébastopol, la [illegible] Lilas de Marbre, le quadrille des [illegible] et plusieurs grands airs de la [illegible] Hernani, de Lucie de Lammermoor.

EUROPE.

[illegible] parti du Havre le même jour que [illegible] quittait Liverpool, a porté à New-York [illegible] du continent d'un jour plus récentes.

Les journaux de Paris du 20 publient les dépêches télégraphiques suivantes :

«Crimée, le 1? juillet 1855, onze heures du soir.

[illegible] Russes ont fait une petite sortie la nuit [illegible] entre les attaques d'Inkermann. Il [illegible] elle a été repoussée. J'ai visité [illegible] travaux de Kamiesch; ils marchent et se complètent.»

[illegible] Lepoivret a transmis aux journaux [illegible] la nouvelle suivante :

«Trieste, mercredi.

[illegible] des nouvelles de Constantinople [illegible] juillet. Suivant la Gazette de [illegible] occidentales auraient dé[illegible] bateaux des Dardanelles fus[illegible] Argiais, et les forteresses du [illegible] françaises.»

[illegible] a provoqué de la part de la [illegible] Paris le paragraphe suivant, qui, le [illegible] ne laisserait pas que de la compro[illegible]

[illegible] de Trieste donne des nouvelles [illegible] du 9 juillet, résumées d'après la Gazette de Trieste. On y apprendra [illegible] surprise que cette feuille accuse les [illegible] occidentales d'avoir demandé à la [illegible] cession des châteaux des Dardanelles [illegible] Il est évident que ce n'est là [illegible] malveillante du parti autri[chien].

[illegible] nouvelles de Kars sont décidément mauvaises. [illegible] armée de 36,000 Russes cernait [illegible] Kars, et les forces ottomanes ne [illegible] pas sur ce point assez considérables [illegible] une défense victorieuse. De plus, [illegible] envoyés en reconnaissance se sont dé[illegible] jusqu'à vingt lieues d'Erzeroum et [illegible] sur Hassan Kaleh. Sans doute, il y a [illegible] de ces points jusqu'à Scutari, mais [illegible] route. Et la demande par les puissances occidentales d'occuper les Dardanelles [illegible] peut-être, après tout, que le [illegible] de ces nouvelles qui ne laissent pas [illegible] on croyait les Russes pénible[ment] [illegible] à défendre la Crimée, et les voilà [illegible] l'offensive en plein cœur de [illegible].

[illegible] cherche d'un côté à parer les coups [illegible] par les armes, de l'autre il con[illegible] par des mesures politiques. Nous [illegible] dans le bulletin de la Presse de [illegible]:

[illegible] lettres de Varsovie font connaître, d'im[illegible] réformes qui s'accompliront actuellement [illegible] tarderont pas à s'accomplir en [illegible] la volonté de l'empereur Alexandre. En premier lieu, la commission d'en[illegible] existant depuis tant d'années à Varsovie, [illegible] sommairement de tous les [illegible] politiques, vient d'être dissoute, et ses [illegible] ressortiront désormais aux tribunaux or[dinaires]. Secondement, la langue polonaise [illegible] remplacer la langue russe dans les administrations, [illegible] où cette dernière lui avait été substituée depuis 1831, et les ukases impériaux concernant la Pologne seront publiés en langue Po[lonaise] dans tout le royaume. Enfin, il serait [illegible] de transformer en ministères les di[illegible] commissions générales de l'intérieur, [illegible] etc., entre lesquelles se répartissent [illegible] affaires administratives, financières, commerciales, politiques et autres. Les directeurs généraux placés à la tête de ces commissions prendraient dès lors naturellement le titre [de] ministres. Ce sont là, on le voit, des réformes [d'une] véritable importance, ayant jusqu'à [illegible] le caractère d'un commencement [illegible] de reconstitution de l'ancien royaume de Pologne. Il est facile de voir le premier des circonstances dans ces concessions politiques.»

«Madrid, mercredi, 18 juillet.

[illegible] Les cortès se sont ajournées hier, après avoir voté le budget.

[illegible] Un emprunt de 40 millions de réaux doit être réalisé à l'étranger.»

Hambourg, jeudi, 19 juillet.

[illegible] immense incendie a éclaté pendant la foire de Novogorod, en Russie. Il a détruit une très grande quantité de marchandises, s'élevant à une valeur de 3 millions de roubles, soit 12 millions de francs.»

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Elections du Tennessee.

Nashville, 11 août.—Johnson, démocrate, a été élu gouverneur du Tennessee, à une majorité de 2,000 voix. Six know-nothings et quatre démocrates ont été élus représentants au Congrès. Les know-nothings ont une voix de majorité à la Chambre des Représentants de l'Etat et deux au Sénat.

Elections du Kentucky.

Louisville, 11 août.—Charles S. Morehead, know-nothing, est élu gouverneur du Kentucky, à une majorité qui s'élèvera probablement à 7,500 voix. Six know-nothings et trois démocrates ont été élus au Congrès; le résultat est encore douteux dans un district. Il y a une forte majorité know-nothing dans la législature de l'Etat.

Steamers.

New-York, 11 août.—Le steamer *Empire City* est arrivé aujourd'hui dans notre port avec les malles de la Californie jusqu'au 16 juillet.

Le steamer *Union*, parti du Havre, doit arriver aujourd'hui; il apportera des nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

Le steamer *Ariel* est parti aujourd'hui pour Southampton et le Havre avec $285,000 en espèces. Le steamer *Washington* est parti aussi aujourd'hui pour Southampton et Brême, avec $400,000 en espèces.

Marché de New-York.

Notre marché aux farines est ferme avec une tendance nouvelle à la hausse. L'Ohio s'est vendu à $8 62 1/2 le baril. Le prix du blé a fléchi quelque peu : il s'en est vendu à $2 12 1/2 le boisseau. Le porc new-mess est ferme à $19 12 3/4 et 19 25. Il s'est fait dans la graisse des transactions à 10 5/8 et 11 ¼ la livre.

NOUVEAU GOUVERNEUR DU KANSAS.

Washington, 11 août—M. Shannon, ancien gouverneur de l'Ohio, a été nommé gouverneur du Kansas, en remplacement de M. Dawson, qui a refusé ce poste.

Navigation intérieure.

Louisville, 11 août.—L'Ohio tombe : il y a 6 pieds 4 pouces d'eau dans le chenal.

Louisville, 13 août.—La rivière hausse lentement; il y a six pieds sept pouces d'eau dans le canal. Le steamer T. C. Twitchell est arrivé à la Nouvelle-Orléans.

New-York, 13 août.—Le coton est dans le même état. La farine est variable. Le maïs est ferme à 86 1/2 cts le boisseau, le mêlé. Cours de porc prime $17 le baril.

Nouvelles des Plaines.—New York, 13 août. Des avis reçus de la ville d'Omahaw, sous date du 1er août, disent que les Indiens Sioux pillent et massacrent les habitants près de Fort Laramie. Le gouverneur a autorisé le général Thayer à lever un corps de volontaires pour la protection des frontières.

Mortalité.—La mortalité, à New-York, pendant la semaine, a été de 592.

Caroline du Nord.—Washington, 13 août.—La délégation, au Congrès, de la Caroline du Nord, se compose de trois Know-Nothings et cinq démocrates.

SINISTRES.—Le brick danois *Jeannette* a été rencontré le 14 juillet près de Ocklins Bahamas. Tous les matelots étaient massacrés, et les voiles étaient restées déferlées. On ne connait aucun des détails du drame affreux qui a dû s'accomplir à bord.

Une barque française, allant de St Domingue en France, s'est jetée sur Atewoods Key, et a été complètement perdue. L'équipage et les passagers ont pu se sauver. Deux autres navires dont on ne connait pas les noms, ont fait naufrage sur le même point de la côte.

NOUVELLES RESSOURCES.— Nous appelons l'attention du *public lisant*, sur l'avis de la maison Paya qui annonce un déballage de livres français, parmi lesquels nous avons remarqué grand nombre de nouveautés. Vous tous à qui l'été fait malheureusement des loisirs, allez donc au No 56 rue de Chartres: vous trouverez là de quoi abréger et charmer les longues journées d'oisiveté ennuyée qu'impose la saison. Allez-y aussi, vous qui partez pour les frais ombrages des bords du Lac; car on s'ennuie aussi là bas,—quand on n'a pas, pour les heures inoccupées, pour les heures où la chaleur emprisonne,—la douce société d'un livre ami.

(*Communiqué.*)

Elasticité d'un principe démocratique.

Attendu que le principe de rotation aux emplois est le *Credo* politique du parti démocratique; mais, attendu que ce principe doit être mis en pratique avec discernement, patriotisme et pour avancer le triomphe de la cause, et non dans le but de favoriser quelques privilégiés;

Il est résolu par la convention démocratique de l'Etat, assemblée à Bâton Rouge, que le principe vital du parti démocratique sera mis en force et vigueur pour la nomination des candidats aux places de gouverneur, lieutenant gouverneur, avocat général et surintendant de l'instruction publique;

Et attendu qu'il est avec les conventions, ainsi qu'avec le ciel, des accommodements, et que les places de secrétaire d'Etat, auditeur des comptes et de trésorier, sont de petites chétives places, et que d'ailleurs les titulaires actuels sont des hommes éprouvés, tant en capacités qu'en dévotion aux grands intérêts de la démocratie, et qu'il est douteux qu'on puisse trouver, dans toute l'étendue de l'Etat, trois démocrates de semblable capacité et d'un aussi entier dévouement;

Il est résolu par cette convention que le principe de rotation, universellement proclamé par la démocratie, est et sera suspendu, en ce qui touche les titulaires ses énoncés, pendant cette campagne électorale, et que les titulaires actuels sont et demeurent les candidats du parti, sans pour cela que cette illustre convention renonce à jamais au susdit principe de rotation;

Et attendu qu'il est urgent qu'il y ait unité dans toutes les conventions démocratiques, pour la plus grande gloire du parti;

Il est résolu par la convention démocratique pour et dans cette bonne ville et paroisse d'Orléans, siégeant aux lieux de ses séances habituelles, que le principe vital de la démocratie, connu sous le nom élastique de *rotation* aux emplois, sera mis en force, par ladite convention, pour les places de shérif, coroner et greffiers des 2e, 3e, 5e et 6e Cours de District;

Et attendu qu'il serait dangereux d'étendre le susdit principe de rotation pour les places d'avocat de District, greffiers des 1ère et 4e Cours de District d'assesseurs et de collecteur des taxes;

Et attendu que les citoyens naturalisés, d'origine Espagnole, Italienne et Française, n'ont aucun droit aux places publiques, étant en minorité, en les comparant au nombre effrayant de citoyens naturalisés d'origine Allemande et Irlandaise, et que ceux-ci d'ailleurs donnent des preuves non-équivoques de leurs vertus civiles et politiques;

Il est en conséquence résolu par l'auguste convention, que le principe de rotation, principe vital du parti démocratique, est et demeure suspendu, en ce qui regarde les titulaires actuels, tels que : avocat de district, assesseurs et collecteurs des taxes.

Le tout a été ainsi fait et voté par l'assemblée en réunion publique, ces 24e et 25e juillet de l'année 1855 et la 80e de l'Indépendance des Etats-Unis.

Si ce n'est pas là de la démocratie, je prie mes amis les démocrates de me dire le nom de la chose. *Dixi*, en attendant d'autres découvertes que j'aurai l'honneur, chers lecteurs, de vous communiquer pendant la campagne électorale, pourvu que l'*Abeille* veuille m'honorer d'une petite place dans ses colonnes.

UN NATURALISÉ.

CHRONIQUE LOCALE.

INHUMATIONS dans les différents cimetières de la ville durant la semaine expirant dimanche, 12 du courant, à 6 heures du matin :

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Hôpital de Charité,	102	12	114
Cypress Grove No 1,	8	3	11
Cypress Grove No 2,	15	16	26
Cimetière Protestant,	6	11	17
Cimetière prot. (4e Dist.)	6	2	8
Greenwood,	0	0	0
Cimetière Catholique No 1,	6	9	15
do do No 2,	7	10	17
do St-Vincent de Paule,	27	17	44
do de l'Asile St-Joseph,	9	14	23
Cimetière de St Patrick,	51	18	69
do des Hébreux (4e Dist.)	6	2	8
Cimetière des Odd Fellows,	3	2	5
do des Hébreux (cot. de la Mét.)	Pas de rapport.		
	291	122	413

NOYÉ—Hippolyte Benoist, âgé de 14 ans, en se baignant, dimanche matin, dans le fleuve, au pied de la rue Toulouse, a été pris d'une crampe et [illegible] il était éloigné du rivage, a disparu sous l'eau avant qu'on ait pu venir à son secours. Un pêcheur a trouvé hier le cadavre, qui a été transporté chez les parents du malheureux jeune homme.

LA POISSON—Une enquête a été tenue hier, au No 77, Promenade Triton, sur le corps de Catherine Reynolds, Irlandaise de vingt ans. Verdict : intempérance. Des personnes ont déclaré au jury que Catherine et son mari buvaient avec excès depuis quelque temps et étaient ivres journellement depuis quinze jours.

CADAVRE TROUVÉ—On a retiré du fleuve, hier matin, en face du Cattornia Saw Mill, Troisième District, le corps d'un Allemand qui semblait âgé de 40 ans; il avait le cou et une jambe cassés. Le coroner a pratiqué la levée du corps, mais le jury n'a pu découvrir s'il s'était suicidé ou avait été assassiné. Le défunt était d'une taille d'environ cinq pieds dix pouces; [illegible] cheveux et ses favoris étaient noirs. C'était, d'après les apparences, un ouvrier.

DEVANT LA 1RE COUR—L'esclave Sam que Mme Cordelia Childs et Mlle Ophelia Wallace accusent de tentative de viol, a été envoyé hier, après interrogatoire, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District.

Un jeune homme du nom de Patrick Wiseley devra se présenter devant le même tribunal pour avoir porté un coup de poignard à William, esclave de M. R. C. Cammack, et l'avoir grièvement blessé au cou.

MORT SUBITE—Margaret Heilman, Allemande, a été trouvée morte, hier matin, chez elle, coin Gaiennie et Rousseau, Quatrième District. Comme elle se portait bien dimanche soir, on crut qu'elle avait été empoisonnée, et le député coroner Dameron fit une enquête sur le cadavre. Verdict : apoplexie. Mme Heilman avait 66 ans.

COUP DE SOLEIL—George A. Englehardt, Allemand, dont les parents demeurent dans la rue Front Levee, Troisième District, a succombé hier aux effets d'un coup de soleil. George était âgé de treize ans.

ENTRE FEMMES—Catherine Delaney, accusée de la rue Annunciation, se voit accusée d'avoir pris Mary Ann Speck par les cheveux, de l'avoir terrassée et tenté de lui porter un coup de couteau.

Mr M. R. Reed, qui creusait le puits artésien dans la rue du Canal, est mort de la fièvre jaune hier, à [illegible] heures du matin, malgré les soins des médecins les plus habiles. La Société des Maçons, dont il était membre, a accompagné ses restes au cimetière. M. Reed est né dans l'Etat de l'Alabama et avait 40 ans.

L'INCENDIE DE LA RUE DE CHARTRES—M. Adams, agent des compagnies d'assurance, nous a dit hier que la perte occasionnée par l'incendie qui a éclaté vendredi soir, dans le magasin de MM. Giquel et Jamison, rue de Chartres, est de $60,000, c'est à dire la valeur des marchandises avariées par le feu. Le stock était assuré pour $90,000 réparties à peu près également entre les différentes compagnies de la Nouvelle Orléans, excepté le Louisiana et Home Mutual. Les marchandises seront mises aux enchères, et les compagnies perdront au moins $50,000. Les fabricants pensent à croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire :

La première personne qui arriva au magasin trouva la porte ouverte, le coffre-fort avait été ouvert, l'argent qui y avait été déposé avait disparu et les instruments dont il avait servi le coupable étaient sur le plancher. Le feu a éclaté au milieu d'une quantité de caisses, dans le grenier, où personne n'avait pénétré depuis plusieurs jours. Les commis déclarent qu'ils ont quitté le magasin et fermé les portes deux heures avant que le feu éclatât.

MM. Giquel et Jamison offrent une récompense de $500 à quiconque donnera des renseignements qui feront découvrir et condamner l'incendiaire.

Le steamer St-Louis, capitaine Dupuy, est arrivé dimanche dernier, de Liverpool, avec un chargement de [illegible], après une traversée de quarante-cinq jours. La part du St-Louis n'est que de 48 tonneaux [illegible].

Un charpentier, nommé John Hohmann, a été grièvement blessé, hier soir, avec une arme à feu; le coup lui a été porté au ventre par une personne qui se trouvait au coin de l'encoignure des rues Circus et Commune. Le blessé a été transporté à l'Hôpital; il ne peut dire le nom de celui qui l'a frappé, attendu qu'il était dans un état d'ivresse.

LA FIÈVRE JAUNE AU NORD.—Une dépêche de Norfolk, 4 août, annonce que les ravages de la fièvre jaune ne diminuent ni à Gosport, ni à Portsmouth. La commission sanitaire annonce pour la journée du 3 dix nouveaux cas et huit décès. Il règne une véritable panique à Portsmouth; plusieurs magasins sont fermés et un tiers au moins des habitants ont quitté la ville. A Norfolk, l'épidémie a diminué d'intensité; il n'y a eu le 3 qu'un seul cas nouveau. Le temps est très variable; après de fortes pluies, nous avons un soleil brûlant.

MARIE DORVAL.
Suite.

En jouant dans un jardin public à Marseille, le petit Georges tomba un jour dans un bassin et disparut.

La mère allait s'y jeter [illegible]. Eugène Luguet la retint, s'y jeta, lui, et retira l'enfant. Elle porta l'écolier en [illegible] l'embrassant.

On lui donna le rôle de Marie Jeanne.

Tout Paris a vu *Marie-Jeanne*.

Je la rencontrai.

—Tu sais que j'ai un rôle! me dit-elle.

—Dans quelle pièce?

—Ah! je ne sais pas, cela s'appelle *Marie-Jeanne*.

—Qu'est-ce que c'est?

—C'est une mère qui a perdu son enfant et qui crie : Mon enfant! je veux qu'on me rende mon enfant. Oh! je serai très belle là-dedans, sois tranquille, tu viendras me voir, n'est-ce pas, mon grand chien?

—Oui!

—Viens, je jouerai pour toi!

O bonne créature, ô grande artiste!

C'était d'abord un petit Georges qu'elle avait conté son bonheur.

—Tu sais que j'ai un rôle, mon enfant! te avait-elle dit.

—Ah! ma mère, que je suis content, il y a si longtemps que tu en demandes un!

—Mets toi là, je vais te raconter la pièce.

Elle s'assit à terre, près de l'enfant, et lui prit la main.

—Mon petit Georges, dit-elle, c'est affreux, vois-tu, une mère si pauvre, si pauvre qu'elle est obligée d'abandonner son enfant, son pauvre enfant qu'elle aime tant. Moi, je ne t'abandonnerais, tu comprends, jamais. S'il n'y avait plus qu'un morceau de pain à la maison, je te le donnerais. S'il n'y en avait plus, j'en volerais. Qu'est-ce que je dis donc! non, c'est défendu de voler. Enfin, je ne sais pas ce que je ferais, mais pour que je t'abandonnasse, pas mon enfant Georges, vois-tu, un pauvre enfant de ton âge, plus petit encore que toi, mis dans une espèce de prison où les mères ne revoient plus leurs enfants, où les enfants ne revoient plus leurs mères. Oh! il y a pourtant des femmes qui font cela.

—Ma mère, ma mère! s'écria l'enfant en fondant en larmes.

—Oh! je suis sûre de mon rôle maintenant, s'écria Dorval, je viens de jouer pour notre petit Georges, Luguet, et tu vois, le voilà qui pleure. Ne pleure pas, George, ne pleure pas mon enfant; les femmes qui font cela ne sont pas de vraies mères, et moi, je suis ta mère, mon George, ta mère chérie. Embrasse-moi. Oh! que je suis folle de faire pleurer comme cela mon enfant!

Et elle pleurait à son tour, mais comme pleurait Dorval, à sanglots.

Alors l'enfant s'échappait de ses bras et faisait tout ce qu'il pouvait pour la faire rire, jouant les rôles de son père, contrefaisant le bossu, parlant comme Polichinelle, jusqu'à ce qu'elle ne pleurât plus, jusqu'à ce qu'elle rit enfin!

Et le pauvre petit comédien de quatre ans se jetait dans ses bras en disant :

—Je savais bien que je te ferais rire, ma mère.

L'enfant avait quatre ans et demi.

Un jour, vers cinq heures, avant le dîner, Dorval rentre d'une course.

Le petit Georges, resté à la maison, reconnaît son pas, court au-devant d'elle jusqu'à la porte, joyeux comme toujours lorsqu'il la revoyait, en criant :

—Te voilà, ma mère!

Dorval le prend, le soulève pour l'embrasser, et tout à coup sent l'enfant, qui au lieu de s'aider de ses deux, lui pèse de tout son poids, glisse entre ses mains et s'affaisse sur lui-même.

Elle croit que c'est un jeu, le relève, et voyant la même faiblesse se rit d'abord, puis le gronde et enfin s'aperçoit que l'enfant est près de s'évanouir.

Elle appelle, elle crie, elle montre George couché à ses pieds, on court chez un médecin. Pendant ce temps, l'enfant tombe en convulsions et perd complètement connaissance.

En revenant à lui, la seule personne qu'il cherche des yeux, qu'il ait l'air de reconnaître, c'est Dorval. Ses yeux se fixent sur elle, et avec un mouvement de la tête qui signifiait : j'en reviens de loin.

—Eh bien, ma mère, dit-il.

Une heure après, la fièvre cérébrale se déclarait de la manière la plus terrible, et, après onze jours d'agonie, le 16 mai 1849, l'enfant rendait le dernier soupir, sur les genoux de son père.

Les soins les plus tendres et les plus intelligents avaient été vainement prodigués. MM. Andral, Récamier, Tardieu, amenés par Camille Doucet, MM. Dulpech, père et fils avaient visité le lit du pauvre malade, et n'avaient pu en chasser la mort.

Certes, la douleur de père et de la mère fut grande; mais au dessus de cette douleur planait une douleur terrible.

Qu'allait-il se passer dans le cœur, dans la santé, dans la vie de la grand-mère, dont cet enfant était l'école, l'étoile, la lumière?

—Une sœur de charité était placée, depuis quelques jours, au chevet de l'enfant. Dorval paraissait l'avoir prise en grande amitié.

Son cœur, éminemment tendre, était accessible à tout ce qui venait de Dieu ou allait à Dieu.

On les laissa seules, et l'on se réunit dans la chambre de M. Merle, qui, dès cette époque, gardait déjà le lit.

Cependant, Luguet n'y put tenir longtemps. Il alla écouter à la porte où l'enfant mort était resté dans son berceau, et où près de ce berceau, devenu cercueil, se tenaient la sœur de charité et Dorval.

Il lui sembla entendre rire et chanter.

On ne pouvait être la sœur, c'était donc Marie qui riait et chantait.

Une idée terrible lui traversa le cerveau. Etait-elle devenue folle?

Il entra.

Dorval, en effet, riait et chantait : la sœur de charité, effrayée, la lui montra du doigt.

Elle avait l'air d'ignorer complètement ce qui s'était passé, elle ne se tournait pas plus du côté du cadavre de l'enfant que d'un autre côté, et en voyant Luguet, elle ne lui parla que de la dernière pièce qu'il avait jouée au Palais-Royal.

Cet état dura trois jours.

On ne pouvait croire que le pauvre petit fût mort. Le père et la mère venaient voir à chaque instant s'il ne s'était pas réveillé de ce sommeil terrible.

Enfin, le troisième jour, il fallut songer à l'ensevelir.

Ce fut la grand'mère qui le mit au linceul, mais sans larmes, sans cris, sans sanglots, le rire sur les lèvres, comme si elle lui eût passé sa robe des dimanches pour l'emmener à la promenade avec elle.

On apporta la petite bière toute matelassée à l'intérieur.

Dorval y coucha l'enfant comme dans son lit, lui chantant la chanson dont elle l'avait bercé autrefois.

Hélas, comme on le voit, cet autrefois c'était bien proche encore.

Le père se tenait debout, silencieux et pleurant, ayant à la main un marteau et des clous.

Quand l'enfant fut couché dans sa bière, le père écarta doucement Dorval, repoussa le couvercle sur le cercueil, s'enleva pour embrasser une dernière fois l'enfant, le repoussa de nouveau et frappa le premier coup.

A ce premier coup, Dorval jeta un cri, comme si le clou venait de lui entrer dans le cœur.

Puis elle se précipita, repousse Luguet, arracha le couvercle de la bière et se coucha sur l'enfant, les bras étendus comme Jésus essayant sa croix, avec des cris des sanglots, des gémissements tels qu'il n'en sort que du cœur des mères.

On la crut sauvée!

C'était le commencement de son agonie, agonie du cœur qui tua le corps, agonie qui devait durer juste un an.

Des prêtres vinrent, les fossoyeurs enlevèrent l'enfant, toute trace de cette jeune vie disparut, la douleur seule resta avec les traits d'une mère pâlie, brisée, andantie.

On conduisit le petit George au cimetière Montparnasse.

Avant le départ, Dorval avait demandé qu'on lui cédât pour elle seule le salon où l'enfant avait rendu le dernier soupir.

On y avait consenti, bien entendu, et elle s'y était enfermée.

Au retour, on trouva la porte encore close, on respecta cette grande douleur, qui voulait rester face à face avec Dieu.

Quand Marie avait demandé de rester seule, Luguet avait manifesté quelque crainte.

Mais elle alors, devinant ses craintes, souriant et lui montrant sa Bible :

—Oh! ne craignez rien, avait-elle dit, ce n'est pas la peine, pour le peu que j'ai à vivre, de renier ce grand livre-là.

Et, comme nous l'avons dit, on l'avait laissée seule.

La porte fermée toujours n'inspirait donc d'autre crainte que la présence d'une douleur qui pouvait dépasser les forces humaines.

La porte demeura fermée tout le reste de la journée, toute la nuit; Luguet et Caroline se tenaient l'oreille collée à cette porte; ils entendaient remuer les meubles, ouvrir et fermer les armoires, et, de temps en temps, sortir de cette poitrine déchirée des sanglots mal étouffés.

Enfin, le lendemain, vers huit heures du matin, la porte s'ouvrit. Dorval parut et trouva son gendre et sa fille agenouillés devant cette porte.

Ils avaient passé la nuit là.

Ils poussèrent un cri de surprise; la chambre était transformée en chapelle, Marie en avait fait disparaître tous les objets profanes, et elle avait tout remplacé par des souvenirs de George et des objets pieux.

Le berceau de l'enfant, comme un autel antique, était au milieu de la chambre, tout couvert de fleurs arrachées à la terrasse.

Puis, à côté du berceau, elle avait traîné un canapé sur lequel elle avait étendu un grand voile noir qui lui servait dans *Angelo*.

Elle ne devait plus avoir d'autre lit que ce canapé, d'autres draps que ce voile funèbre!

A. DUMAS.

Décédée hier, à midi, Mme JOSEPHINE BRIEOU. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à son funérailles, qui auront lieu ce matin, à 8 heures et demie. Le convoi partira du No 66, rue des Champs Elysées, entre Craps et Grands Hommes.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE X.
La matinée d'un Commissionnaire.
(Suite.)

Il était sept heures et demie du matin à peu près quand Salvator frappa à la porte de Justin. [illegible] Céleste qui vint ouvrir. Elle était [illegible] Salvator la chaste, tandis que Justin, [illegible] de la fenêtre, cueillait les plumes des [illegible].

—Bonjour, sœur, dit joyeusement Salvator en tendant la main à la chétive jeune fille.

—Bonjour, notre colombe, répondit en souriant sœur Céleste, qui, ayant en jour entendu sa mère donner ce nom, au jeune homme en souvenir de son entrée dans leur arche, où il ne venait jamais qu'avec un rameau d'olivier, lui continuait ce nom.

—Chut! dit Salvator en mettant le doigt sur les lèvres, je crois que j'apporte une bonne nouvelle à frère Justin.

—Comment, bonheur, dit sœur Céleste.

—Hein? fit Justin qui avait entendu et reconnu la voix de Salvator.

Et il accourut sur le seuil de la classe.

Sœur Céleste se retira.

—Qu'y a-t-il? demanda Justin.

—Du nouveau, répondit Salvator.

—Du nouveau?

—Oui, et beaucoup même!

—Oh! mon Dieu! dit le jeune homme en frémissant.

—Bon, dit Salvator, si vous commencez par frémir, comment finirez-vous!

—Parlez, mon ami, parlez!

Salvator posa la main sur l'épaule de son ami.

—Justin, continua-t-il, si l'on venait vous dire à partir d'aujourd'hui, Mina est libre, Mina est délivrée, Mina peut être à vous, mais, de crainte de la perdre, il faut tout quitter, abandonner famille, amis, patrie, si l'on vous disait cela, que répondriez vous?

—Mon ami, je ne répondrais rien, mais je mourrais de joie.

—Ce ne serait cependant pas le moment. Continuons! Si l'on ajoutait, à ce que je viens de vous dire, que voici : Mina est libre, c'est vrai, mais à la condition que vous partirez à l'instant même avec elle sans avoir le temps d'exprimer un regret, de tourner la tête en arrière?

Le pauvre Justin [illegible] tomber son menton sur sa poitrine, [illegible] sérieusement :

—Je ne partirais [illegible] ami, vous savez bien que je ne puis [illegible].

—Continuons, dit Salvator; peut-être y a-t-il moyen d'arranger tout cela.

—Oh mon Dieu! dit Justin, en levant les bras au ciel.

—Quel est, reprit Salvator, le désir le plus ardent de votre mère et de votre sœur?

—C'est d'aller mourir dans le village où elles ont vécu, sur le coin de terre où elles sont nées.

—Eh bien, Justin, dit Salvator, à partir de demain, elles pourront y aller vivre et mourir!

—Mon cher Salvator, que dites-vous là?

—Je dis qu'il doit y avoir, attenant à la ferme que vous exploitiez ou aux environs de cette ferme, quelques-unes de ces charmantes petites maisons aux toits de tuiles ou de chaume qui sont si bien dans le paysage quand le soir on les voit, à travers un massif d'arbres entr'ouverts par la brise, qui fait tournoyer leur fumée, qui monte vers le ciel.

—Oh! Salvator, il y en a dix.

—Et combien coûte, avec un jardin d'un arpent, une petite maison comme celle-là?

—Que sais-je! trois ou quatre mille francs peut être.

Salvator tira de sa poche quatre billets de banque.

—Voilà quatre mille francs, dit-il.

Justin le regarda hébété.

—Combien, continua Salvator, leur faut-il par an pour vivre convenablement dans cette maison?

—Oh! avec l'économie de ma sœur, l'exiguité des désirs de ma mère, cinq cents francs par an suffiraient et au-delà!

—Votre mère est infirme, mon cher Justin, votre sœur est d'une faible santé, mettons mille francs au lieu de cinq cents.

—Oh! alors, avec mille francs, elles seraient non seulement le nécessaire, mais le superflu.

—Voici dix mille francs pour dix ans, dit Salvator, ajoutant dix billets de banque aux quatre premiers.

—Mon ami, s'écria Justin prêt à étouffer et saisissant le bras de Salvator.

—Mettons mille francs pour les frais de déménagement, continua celui-ci, cela nous fait quinze mille. Faites un bel à part pour ces quinze mille francs. Cet argent appartient à votre mère.

Justin était pâle à la fois de joie et de stupeur.

—Maintenant, dit Salvator, passons à vous.

—Comment à moi, fit Justin, tremblant de la tête aux pieds.

—Sans doute, puisque nous en avons fini avec votre mère.

—Dites, Salvator, mais dites vite, car, si vous n'achevez pas, mon ami, j'ai peur de devenir fou.

—Mon ami, dit Salvator, nous enlevons Mina cette nuit.

—Cette nuit.... Mina..... Nous enlevons Mina, s'écria Justin.

—A moins que vous ne vous y opposiez?

—Moi! m'opposer.... Mais où conduirai-je Mina?

—En Hollande!

—En Hollande?

—Où vous demeurerez un an, deux ans, dix ans s'il le faut, jusqu'à ce que l'état de choses actuel change et que vous puissiez revenir en France.

—Mais, pour rester en Hollande, il faut de l'argent?

—C'est trop juste, mon ami, aussi nous allons calculer ce qu'il vous faut.

Justin prit sa tête entre ses mains.

—Oh! calculez vous-même, mon cher Salvator, s'écria-t-il, moi, je ne sais plus que je dis, je ne sais plus même ce que vous me dites.

—Allons, continua Salvator d'un ton ferme et en écartant les deux mains de Justin de son front qu'elles tenaient pressé, allons, soyons hommes et gardons, dans les heures de prospérité, la force que nous avons eue aux jours de malheur.

Justin fit un retour sur lui-même, ses muscles frissonnants se calmèrent, ses yeux, un instant égarés, se fixèrent sur Salvator, il passa son mouchoir sur son front humide de sueur.

—Parlez, mon ami, dit-il.

—Calculez ce qu'il vous faut pour vivre à l'étranger avec Mina?

—Avec Mina!..... Mais Mina n'est point ma femme, je ne puis par conséquent vivre avec elle.

—Oh! que vous êtes bien le bon, brave et honnête Justin que je sais par cœur, dit Salvator, avec son meilleur sourire. Non, vous ne pourrez pas vivre avec Mina tant que Mina ne sera point votre femme, et Mina ne pourra pas être votre femme, que lorsque nous aurons retrouvé son père, et que son père aura donné son consentement.

—Mais si nous ne le retrouvons jamais? s'écria Justin.

—Mon ami, dit Salvator, vous doutez de la Providence.

—S'il est mort?

—S'il est mort, nous constaterons sa mort, et, comme Mina ne dépendra plus que d'elle-même, Mina sera votre femme.

—Ah! mon ami, mon cher Salvator.

—Revenons à l'affaire qui nous occupe.

—Oh! oui, revenons-y.

—Mina ne pouvant pas être votre femme tant qu'elle n'aura pas retrouvé son père, Mina doit être mise en pension.

—Oh! mon ami, rappelez-vous la pension de Versailles.

—Il n'en sera pas de même à l'étranger qu'en France. D'ailleurs, vous vous arrangerez de façon à la visiter tous les jours et vous vous logerez de manière à ce que vos fenêtres donnent sur les siennes.

—Oh! je conçois qu'avec toutes ces précautions....

—Combien estimez-vous qu'il faille à Mina pour sa pension et son entretien?

—Mais je crois qu'en Hollande, moyennant mille francs de pension....

—Mille francs de pension?

—Et cinq cents francs d'entretien.

—Mettons mille.

—Comment mettons mille?

—Oui, cela fait deux mille francs par an pour Mina. Il faut cinq ans à Mina pour atteindre sa majorité. Voici dix mille francs.

—Mon ami, je n'y comprends rien.

—Par bonheur, vous n'avez pas besoin de comprendre. Maintenant, passons à vous.

—A moi?

—Oui! de combien avez-vous besoin par an?

—Moi? de rien. Je donnerai des leçons de français et de musique.

—Qui se feront attendre un an et qui peuvent vous manquer.

—Avez six cents francs par an.....

—Mettons douze cents.

—Douze cents francs par an pour moi seul, mon ami, je serai trop riche.

—Tant mieux. Vous donnerez votre superflu aux pauvres, Justin! il y a des pauvres partout. Cinq fois douze cents francs par an font juste six mille francs. Voilà six mille francs.

—Mais qui donc vous a donné tout cet argent, Salvator?

—La Providence, dont vous doutiez tout à l'heure, mon ami, en disant que Mina ne retrouverait pas son père.

—Oh! mon ami, combien je vous remercie!

—Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mon cher Justin, vous savez que je suis pauvre.

—C'est donc d'un inconnu que me vient tout ce bonheur?

—D'un inconnu, oui.

—D'un étranger, alors?

—Pas tout à fait.

—Mais, mon ami, puis-je ainsi accepter trente et un mille francs?

—Oui, dit Salvator avec un certain accent de reproche, puisque c'est moi qui vous les propose.

—Pardon, c'est vrai, fit Justin confus, dit Justin en serrant les deux mains de son ami.

—Eh bien donc, voilà qui est réglé....

—Cette nuit? répéta Justin.

—Eh bien, cette nuit, nous enlevons Mina et vous partez.

—Oh! Salvator, s'écria Justin le cœur inondé de joie, les yeux pleins de larmes et de remerciements, dites que vous êtes mon frère!

Puis, comme le pauvre maître d'école eût fait et quelque divinité tutélaire fût descendue dans sa chambre, il joignit les mains et commença longtemps. Salvator, qu'il connaissait depuis trois mois à peine et qui lui avait fait quitter à l'instant [illegible] en famille, les [illegible] de l'âme qu'il rêvait [illegible] la Providence depuis vingt-cinq ans.

—A propos, s'écria tout à coup Justin avec un certain mouvement d'effroi, et ma pauvre [illegible]?

—Oh! quant à cela, ne vous inquiétez point, mon ami, voici un de vos élèves, Ludovic, votre ancien élève, qui est très digne de la même confiance que lui, vous avez les élèves à votre prix de la même valeur. Quand la route s'est indiquée. A la taille et aux élèves, [illegible] que vous ne trouverez à la frontière ou sur [illegible] que vous ne trouviez pas [illegible].

—Alors je n'ai plus à m'occuper que [illegible].

—Votre voiture vous attendra tout attelée, en [illegible] cinquante pas de la grille Grande [illegible].

—Mais cette voiture [illegible] tout?

—[illegible] vous [illegible] Salvator.

[illegible] au moment on frappa trois coups à la porte.

(*A continuer.*) ALEX. DUMAS.

Les Amers du Docteur Mortimore.

On parle beaucoup de « la dignité du travail, » mais jamais le travail ne s'est rendu plus digne qu'actuellement, car il marche avec l'art. Le travail a cependant son bon et son mauvais côté : les joues pâles du sédentaire, qu'il soit étudiant ou artisan, trahissent les ravages d'un travail excessif; mais l'Amer de Mortimore arrête heureusement ces ravages. C'est le meilleur remède que puissent employer ceux dont les pénibles travaux ont affaibli.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, au prix des fabricants, par J. WRIGHT & Co, Agents, No 151, rue de Chartres. 13août—3f

Salsepareille de Bull.

Il n'y a probablement pas une seule découverte médicale qui ait été aussi utile à l'humanité souffrante que la Salsepareille de Bull. Le Dr. John Bull, médecin d'un talent supérieur, a donné au monde une préparation pour la purification du sang et la guérison des scrofules, rhumatismes, vieilles blessures, etc., qui fait l'admiration des médecins les plus habiles et les plus anciens dans la pratique. L'amélioration sanitaire des grandes villes de l'Ouest peut parfaitement s'attribuer à l'emploi fréquent de la Salsepareille de Bull. Toutes les familles doivent faire usage de cette précieuse préparation, afin d'éviter les maladies. A vendre en gros et en détail chez J. WRIGHT & Co., seuls agents, 151, rue Chartres. 13 août—6

Le témoignage des médecins ne peut pas être réfuté.

Le Dr John Butler raconte un fait extraordinaire au sujet du Vermifuge du Dr McLane. Une jeune dame était malade depuis DEUX ANS, elle avait consulté plusieurs médecins qui l'avaient traité pour un PROLAPSUS UTERI. Le Dr Butler fut appelé et partagea quelque temps l'opinion de ses confrères; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cette dame avait les vers, et l'engagea à prendre deux doses de Vermifuge de McLane. Ce remède lui fit rendre d'innombrables gros vers et revint à la santé. Elle s'est mariée et jouit d'une parfaite santé.

Que les acheteurs aient soin de demander le célèbre Vermifuge du Dr. McLane, fabriqué par [illegible] Fleming Bros, de Pittsburgh, Pa. [illegible]. 11 août—6f

Célèbre eau-de-vie au gingembre de Catherwood.

CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Jamaïque, [illegible] eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté a, depuis longtemps, parlé avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les effets hygiéniques ont constaté [illegible].

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en a fait partout le plus grand éloge.

A vendre, par caisses, par CATHERWOOD & ELMORE, Encan, Grand & Commerce. 21mai—3m

AVIS.

L'inscrit [illegible] a décrit récemment notre magasin, nous avons [illegible] de nouvelles marchandises, nous vendons, nous annonçons à nos amis et au public, que nous pourrons recevoir à même de les recommander, et de leur offrir un stock nouveau et des plus variés, que nous recevrons des meilleures manufactures du Nord et en Europe.

En attendant que nous les donnions avis public, nous réclamons l'indulgence générale, remerciant nos amis du patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour, et en sollicitant un pareil pour l'avenir. 14 août GIQUEL & JAMISON.

1500 de récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée pour toute information qui pourra conduire à l'arrestation et à la conviction de la personne ou des personnes, qui ont mis le feu dans notre magasin, dans la nuit du 10 courant, y compris le feu. 14août GIQUEL & JAMISON.

Librairie française.

Reçu par la Grenade, un assortiment de Livres français, consistant pour la plupart en NOUVEAUTÉS; Livres reliés; Brochures. A. PAYA & Co. 14août 56, Chartres

AUX PHARMACIENS—En magasin, reçu dernièrement et à vendre : [illegible] onces de sulfate de quinine de différentes marques; 25 de [illegible]; [illegible]; 30 de sulphate de morphine; [illegible]; 100 [illegible]; [illegible] Vichy; 100 boîtes pastilles de Vichy, [illegible]. F. CUSACHS FRERE & Co. 14ot—5

BOITES pour pharmaciens—15 grosses boîtes en carton [illegible], grandeurs assorties; 5 do de petites, françaises; 100 paquets de de [illegible] F. CUSACHS FRERE & Co. 14ot

DIVERS à vendre—[illegible] livres amandes écorcées; 2,000 de noyaux de pêches et d'abricots; [illegible]. F. CUSACHS FRERE & Co., encoignure Royale et St Philippe. 14ot

Sociedade Portugueza de Beneficencia.
CELEBRAÇAO DO 7o ANNIVERSARIO.

Os membros que compõem esta sociedade se reunirão Domingo 26 do corrente mez ás 7 horas da manhã, em casa do Sr. Presidente, esquina das ruas Borbon e St-Ana, para celebrarem o 7o Anniversario desta sociedade.

Em consequencia do grande calor que faz neste tempo; e precisado, saludo de dito lugar, ás 8 1/2 horas emposto; e depois de haver passado, pelas ruas mais publicas desta cidade, entrarão na Loja Maconica Polar Star No 1 situada na rua d'Amor, No 15, aonde estará preparado o banquete que he de costume fazer-se todos os annos, para os membros, e mais convidados.

O Sr. presidente espera que todos os membros estejão presentes á hora indicada.

As eleições de officiais, e medico, terão lugar terça feira 28 do dito mez em casa do presidente, principiando ás 4 horas da tarde, e assim continuando, até ás 8 horas da noite, que serão terminadas.

Os officiais que deverão ser illegidos são os seguintes : um presidente, um 1o e 2o vice-presidentes, um secretario, um tesoureiro, e um medico.

Por ordem do Sr presidente. F. LUIZ, Secretario. Nova-Orleans, 13 de agosto 1855.

POSITIVEMENT LA DERNIERE CHANCE DE LA SAISON.

NOUS engageons tous ceux qui aiment le bon marché à venir nous visiter de suite, car ce sera positivement la dernière chance que nous leur offrirons durant la saison actuelle.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES à bon marché, CONNU DE TOUTE LA NOUVELLE ORLEANS, Encoignure Ste-Anne et Bourgogne.

Ayant eu dernièrement l'occasion d'acheter plusieurs lots de magnifiques marchandises à la moitié de leur valeur, et voulant faire profiter nos pratiques de cette chance, nous les offrirons en vente à partir de demain, 13 août, et les jours suivants, à des prix plus réduits que jamais. Nous appellerons l'attention des acheteurs sur nos robes tissus soie à volants riches et grande nouveauté à $6 50, de ces barèges à $7 50, $6 et $3 50, de ces mousselines et organdis à volants et bayadères à $3 et $3 50. Cols et manchettes à la mousquetaire et autres, en jaconas et mousseline grande nouveauté à $4, $3 50, $3, $2 50, $2 et $1 50.

Barèges en couleurs grande nouveauté, article valant 75cents le yard que nous vendrons à 25 et 30 cts. Barège noir et bleu pour robes et voiles double largeur à 20 et 25 cents la yard.

Mouchoirs magnifiques à $1 50, 1 25, 100, 75cts et 40cts. 200 douzaines gants fil d'Ecosse à 5 et à 10c la paire.

Nous avons 300 pièces de nouvelles indiennes très jolies et bon teint, que nous recommandons aux familles à 5 et 6 1/4 la yarde. De même que nos belles indiennes Perse, à rideaux à 25c la yarde, nos rideaux brodés à $3 50 la paire, nos indiennes à rideaux à 6 1/4 et 10c la yard, nos damasks en laine, [illegible] 50 douzaines de mouchoirs batiste pour dames et messieurs à $1 50, $ [illegible] la douzaine. Mouchoirs Batiste blancs, [illegible] bordures en couleurs; [illegible] à 75 cents, $1 00, $ [illegible] à la pièce; Mousselines Jaconas à $2 et $4 la pièce. [illegible]

[illegible] pour pantalons, à $6 et $8 50 la pièce. [illegible] pour robes, à 20 cents la yarde. [illegible] de galeries; [illegible]; [illegible] à $3 et 3 50; [illegible]; [illegible] de laine noire à 25, 30, 35, [illegible] 50 cents la yarde. [illegible] à $7 00, $9 00, $10 00, $11 00, $12 [illegible] de Cottrel; [illegible] à $1 00, $ [illegible] et à la pièce; nos jolies Indiennes dont le rabais a 10 cents.

NATTES.

30 pièces Nattes blanches, de couleurs et à carreaux, de toutes les qualités.

VELOURS.

1000 robes velours noirs et façonnés, à 5, 10, 12, 5, 20, 25, 30, 35, 40 et 50 cts. la yard.

E. BARBIERE & Co., encoignure Ste Anne et Bourgogne. 12août—6

P. MAILARD,
67, RUE ROYALE ET 50, RUE DAUPHINE,

ANNONCE à ses amis et au public qu'il vient de recevoir dans son magasin, un grand assortiment de meubles de chaises, [illegible] avec glaces, fauteuils, [illegible], et autres articles, dont [illegible] à vendre au plus bas prix pour l'argent [illegible]. [illegible] 13 août

[illegible] PORTO—12 barriques vin d'Oporto, de [illegible] et à vendre par [illegible]. 12août

MASS MEETING AMERICAIN

Il y aura un MASS MEETING du PARTI AMERICAIN, mercredi soir, 15 du courant, dans la Salle du Bal des Odd Fellows. L'hon. RANDELL HUNT prononcera un discours.

Le public est invité à assister à l'assemblée. Par ordre du Comité Exécutif du Parti Américain de la Louisiane. 3f

PROGRAMME
Du Parti Américain de la Louisiane.

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois conservatrices pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute obtention des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, si ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui assure d'une invincible protection à l'étranger le nom américain, et qui sauvegarde et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit rester dans les mains de ceux qui par leurs lois, le sauvent et légalement des [illegible].

VII—Nous croyons que les fonctionnaires publics doivent être affectés et non sollicités. Nous condamnons les distributions de places parmi les sollicitants qui les ont réclamées comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, estimant ce même temps que le gouvernement général renferme constamment tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute infraction de la liberté religieuse, car nous sommes au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous admettons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir les fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, cette organisation politique, mais nous sommes contre tous ceux qui combattent les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR : CHARLES DERBIGNY, DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR, LOUIS E. TEXADA, DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT : ROBERT C. BEALE, D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier : J. V. DURALDE, D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur : WALTER MOSSMAN, DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général : RANDELL HUNT, D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction : O. D. STILLMAN, D'OUACHITA.

CANDIDATS.

Tout avis de candidature devra invariablement être payé d'avance.

Le soussigné, [illegible], est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain. RICHD. RICHARDSON.

TRAITEMENT ABORTIF DE LA FIEVRE JAUNE.

PAR un moyen aussi simple que peu dispendieux le Dr. M. ESCOUBAS est arrêter la fièvre jaune à sa 1ère période. Dans la 2e période, il peut [illegible]. [illegible] réussit dans un [illegible] les ressources de l'art, leur action est appliquée à opérer une véritable révolution dans le traitement de cette cruelle maladie. Son office est établi rue Remparts, No 139, entre Toulouse et St Pierre. Il ne répond à domicile que les malades qui l'en feront prévenir.

N. B.—Ceux qui se croiraient bien [illegible] leur lui les [illegible] convaincre de la vérité de ce qu'il avance. [illegible]

Grand Rabais!!!
DUREL & KURTZ

OUVRIRONT, lundi, une grande quantité de marchandises sèches qu'ils offrent à un grand rabais. Robes barèges à volants, Barèges et soie à volants, de [illegible], Chemisettes et manches brodées françaises, Cols en mousseline, do en dentelle, Bandes en jaconas et en mousseline, Indiennes françaises et anglaises, Mousseline brodée, Jupons brodés, Bas en coton blanc pour dames, do do do pour enfants, Chaussettes écrues et blanches pour hommes, Toiles, Bris fil, Cotonnades, Coton blanc et écru, Eventails, Dentelles.

DUREL & KURTZ, 69, Royale, entre Bienville et Conti. 13août

A VENDRE, en magasin—300 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles. 25 demi barriques vin blanc, marque Lux Sabazac, 300 caisses bon vin rouge. [illegible] BOYER FRERES, V BENQUET & Co, 13août Esc. Moreau et Mandeville

AU DRAWBACK—150 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co. 13août Esc. Moreau et Mandeville

SARDINES A L'HUILE—15 caisses de Philippe & Canaud, [illegible] en demi et quarts de boîtes, en magasin et à vendre par BOYER FRERES V BENQUET & Co. 13août Encoig. Moreau et Mandeville.

VIN DE MARSEILLE—20 barriques sous les clés de la douane; 20 barriques en magasin, Bathfort, à vendre à bas prix pour clore, par ANT GIRAUD, 13ot 44, Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX en magasin—60 barriques vin rouge bon ordinaire; 25 barriques vin de Bordeaux supérieur; 40 tierçons vin blanc Haut-Sauterne. A vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

VIN en caisses—[illegible] caisses vin rouge St Julien; 100 caisses do Chateau [illegible]; 50 caisses do Pouillac et St Estèphe vieux; 100 caisses vin blanc Haut Sauterne, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 13ot

SARDINES—3,000 demi boîtes sardines de Colas; 3,000 quarts do do do. A vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

HUILE d'olive—40 caisses huile d'olive garantie Nice, à vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

VERMOUTH—50 caisses Vermouth La Reine, de Turin; 200 do do Turner; à vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

OLIVES verdales—150 caisses olives verdales, à vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

AMANDES—6 balles amandes Languedoc. CERISES—100 caisses cerises à l'eau de vie. ANISETTE—200 paniers anisette, de Bordeaux, à vendre par ANT GIRAUD, 13ot 44 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés—300 barriques vin rouge ordinaire; 70 barriques vins fins; 300 caisses vin rouge ordinaire; 20 do eau de fleurs d'oranger; 20 cerugnons do do; 15 do eau de roses; 9 caisses parfumeries. PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27 rue St Louis

HUILE D'OLIVE—100 paniers huile d'olive supérieure, A. Crocé, en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27 rue St Louis

DAMEJEANNES—3,000 damejeannes de 1, 3, 5 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27 rue St Louis

VIN de Catalogne—A l'entrepôt et en magasin, en pipe et demi pipe de Catalogne supérieur, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27, rue St Louis

BOUCHONS—En balles de 18/24, de [illegible], sirops, vins, [illegible], à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27, rue St-Louis

BOUTEILLES anglaises—60 grosses, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 13ot 27, rue St-Louis

WHISKEY—300 barils raw et rectifié à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

LANGUES—50 douzaines langues de bœuf parées en sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—100 barils de [illegible], préparée pour l'hiver, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août

CHANDELLES—[illegible] caisses chandelles de l'Etoile, [illegible] de Procter & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—[illegible] barils et demi barils de Bogle, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—[illegible] barils, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13août 33, rue Tchoupitoulas

BRANDY—20 quarts et [illegible] barriques, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils [illegible] Monongahela, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 13 août 33, rue Tchoupitoulas

[illegible] de la [illegible] en débarquement du brick Wm Clark, de la [illegible] 13août

CONFITURES—40 caisses en débarquement du Wm. Clark, à vendre par C. CAVAROC & Co, 16août 144, rue Royale

A louer à bon marché,

Une jolie propriété située à la Passe Christian, avec cabine à bains, écurie, remise, &c. Une maison en composée de deux belles appartements, cuisine, dépendances, [illegible]. S'adresser à C. CAVAROC & Co, 14 août—6f 144, rue Royale

C. CAVAROC & Co,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, [illegible] d'olive, &c., et marchands commissionnaires,
Rue Royale, No 144

[illegible]

[illegible] R J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1855.

LA direction de cette banque a déclaré un DIVIDENDE SEMI ANNUEL DE CINQ POUR CENT ET UN DIVIDENDE EXTRA DE CINQ POUR CENT qui seront tous deux payés aux actionnaires à partir de lundi, 6 août prochain. R. M. DAVIS, Caissier. 24 juillet—15

Dividende.
Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 3 août 1855.

LA Direction de cette Banque a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital de la Banque, payable aux actionnaires en comptant, à partir de lundi, 13 du courant. E. ROUSSEAU, Caissier. 4 août—10

DIVIDENDE.
Banque de l'Etat de la Louisiane.

Mercredi, 1er août 1855.

AVIS est par la présente donné par ordonnance de cette banque, qu'un dividende semi annuel de cinq pour cent a été déclaré aujourd'hui et sera payé le 6 du courant.

Par ordre de la direction, RICHARD RELF, caissier. 2août

Compagnie de la Pointe à Conti de la Levée.

LA Direction a déclaré aujourd'hui un dividende de $3 pour cent, [illegible] immédiatement aux actionnaires. Nlle-Orléans 6 août 1855. F. J. FORSTALL, Secrétaire. 7août—3f

LES soussignés [illegible] recommandent leurs [illegible] et qu'ils continueront les affaires de commission, comme par le passé. Nouvelle Orléans, 20 juillet 1855. FELLOWS & Co. 22 juil—1m

MOI, FRANÇOIS SCHMITT, je donne avis, par la présente, que j'ai l'intention de demander à la Première Cour du District de la Nouvelle Orléans, l'émancipation de mon épouse Dame Bourgogne, mariée, âgée d'environ 41 ans. Nouvelle Orléans, le 29 juillet 1855. F. SCHMITT. 30 juil—1m

Richard, Aldigé & Co,
Importateurs de marchandises françaises et étrangères,
34, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages du Havre : [illegible] françaises [illegible]; [illegible] de soie et coton; Parasols et ombrelles; [illegible]

En consignation : 3 caisses toiles vernis, marque Lerne et Gambon, 10 caisses mousselines [illegible] carreaux et rayures; Au drawback—10 caisses [illegible]; 3 caisses [illegible]; 3 caisses [illegible]; 300 paniers champagne première qualité. 7 août

ASSOCIATION.

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de P. D. SEGOND & COUTIN, pour les affaires de commission en général et l'importation. P. D. SEGOND, A. COUTIN, 1août 13, rue Bienville

AVIS.
CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné prévient ses amis et les marchands de la ville et de la campagne qu'il a transporté son magasin à l'encoignure des rues Bienville et Chartres, au premier.

L'entrée se trouve dans la rue Bienville. JEAN BOULENGER. 9juil—

Demande de Jardinier.

UN bon Jardinier trouvera un emploi permanent en s'adressant à M. L. M. Bienvenu, paroisse St Bernard, à 5 m des audiences de la ville. [illegible]

TABAC—18 balles tabac [illegible] en feuilles, pour [illegible], à vendre par BEUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

AVIS.

MR. A. LATORRE prévient les parents qui voudront l'honorer de leur confiance, qu'il s'est décidé à ouvrir une institution au coin des rues Esplanade et Trémé.

Le local a été approprié à tous les besoins que nécessitent les établissements de ce genre. M. Latorre sollicite le patronage de tous ceux...

Les classes s'ouvriront le 1er octobre 1855. 1août—6

INSTITUTION DE Mme CHAPPEAUX. LA rentrée des classes aura lieu le premier lundi de septembre. 11 août—3

VIN BLANC—20 barils Haut Sauterne, marques de Lurmbonne, en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE, 1août 21 & 23, rue Gravier

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés : 180 barriques vin rouge; 200 barils vin blanc Haut-Sauterne; 25 do marques de Lur Saluces; 25 do do; 7 do do château Eyquem; 200 caisses vin rouge Château [illegible]; 200 do vin blanc Haut-Sauterne F. S.; 50 caisses vin rouge Château Margaux; 400 paniers bouteilles vides; 40 paniers champagne Ferdinand Brandt. C. CAVAROC & Co, 11août No 144, rue Royale

EN MAGASIN et sous les clés de la Douane : [illegible] cognac Albert Fourcroy, 1ère preuve, 1805; [illegible] do J B Barou, 1812; [illegible] do 1827; [illegible] J A Couvin, 1830; [illegible] do de 1844; [illegible] do de 1838; A vendre par C. CAVAROC & Co, 11août—6f 144, rue Royale

AU DRAWBACK—100 caisses vin rouge; 20 paniers champagne Silbery Moncourt, à vendre par C. CAVAROC & Co, 11août 144, rue Royale

A. Hernandez,
20 Rue St-Charles et 128 rue Royale,

INFORME le public qu'il vient d'établir son magasin de Cigares au No 20 rue St-Charles, en face de la rue Commune; son ancien magasin situé vis-à-vis de l'hôtel Verandah ayant été détruit par l'incendie du 29 juin. Continuant pour le passé M. Hernandez tiendra son nouvel établissement un assortiment de Cigares des meilleures qualités de la Havane, ainsi que les tabacs à chiquer de toutes les marques et les tabacs à fumer Caporal et Virginie. Il espère que ses clients lui feront l'honneur de visiter son nouvel établissement. Suade—6

VIN BLANC—40 caisses vin Haut Sauterne, importation 1852. VIN—36 barriques vin Vve Bachelot, 1849. VIN—70 pipes vin Catalogne, 1851. VIN—[illegible] barriques vin de Bordeaux pour familles. VIN—[illegible] caisses vin rouge St Julien; 120 do do Margaux Médoc; 125 do do Château Léoville; 125 do do Vve Couture; 30 do do Pouillac. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10août 9, 11, 13 & 15, rue St Louis

PORTO—5 pipes vieux Porto vieux, en magasin. RHUM—[illegible] paniers vieux rhum Jamaïque. BIERRE ANGLAISE—70 barils bière anglaise. PORTER ANGLAIS—150 barils des célèbres marques Byass & Barclay, Perkins & Co. COGNAC—[illegible] pipes cognac différentes marques et [illegible] de do do do, en magasin. TUSCALOOSA WHISKEY—[illegible] barils de célèbre whiskey Tuscaloosa, et 60 barils vieux Bourbon, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—6 9, 11, 13 et 15 rue St Louis

BOUTEILLES—450 paniers bouteilles, 24 et 36 onces. FRUITS A L'EAU DE VIE—300 caisses en magasin. LIQUEURS—500 caisses liqueurs assorties, divers prix. MADERE—75 barils Madère en magasin. RHUM—[illegible] barils New-England rhum. PORT WINE—75 barils porto. MADERE—[illegible] demi pipes vieux Madère. EAU DE VIE DE PECHE—32 barils vieille eau de vie de pêche, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10août 9, 11, 13 et 15, rue St Louis

RIZ—70 [illegible] riz de la Caroline, en magasin. WHISKEY—300 barils whiskey Magnolia. THÉ—[illegible] caisses thé noir en magasin. CHANDELLES—600 caisses et 300 1/2 chandelles de l'Etoile. BALAIS—[illegible] douzaines balais assortis. JAMBONS—[illegible] jambons passés au sucre. MAQUEREAUX—40 barils maquereaux No 3. SAVON—700 caisses savon W. No 1. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

Magasin de TAPIS, No 23, rue de Chartres.

TAPIS—Un grand assortiment de tapis de tous genres. TOILE CIREE—De toutes largeurs et qualités. NATTES—Nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, [illegible]. Aussi un [illegible] couvertures de table et de piano, [illegible], tentures, [illegible]. Tous ces articles seront vendus à bien meilleur marché que par le passé. A. BROUSSEAU & CO. 5août

A VENDRE.

UN jeune nègre âgé de 15 ans, parfait domestique de maison, cuisinier, cocher, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi, et pouvant être recommandé comme parfait sujet. S'adresser rue de la Douane No 26. 6août

UNIVERSITE DE St-LOUIS.

LE Rev. F. WIFFER, professeur de cette institution, annonce aux parents qu'il partira de la Nouvelle-Orléans vers le 15 août et se chargera des élèves qu'ils voudront bien lui confier.

Pour les prospectus, les catalogues et les renseignements, s'adresser à lui, au coin des rues Commune et Baronne, ou à T. S. ELDER & Co, 3 août—juin 18 69, rue Tchoupitoulas

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison commerciale de LAFOREST & DESMARE, pour les affaires de commission en général. A. LAFOREST, A. DESMARE. 8août—1m

AVIS AUX PHARMACIENS.

LE soussigné offre à vendre à livrer par le navire Tunisien, une petite quantité de belle casse de la Martinique. O. VALETON & Co, 4août 35, rue Tchoupitoulas

AUX HABITANS; [illegible] barils porc mess et M. O; 200 barils porc prime; 150 do do mâchoires; 150 do do reins; 200 do [illegible] de terre de Boston; 50 kegs graisse 1re qualité; 40 tierçons jambons au sucre 1re qualité; 150 barils bœuf, mess, prime et P.; 50 do whiskey; 50 boucauts viandes fumées, à vendre à bon marché par WHITE & DUPREE, 21 au 35 et 37 Vieille Levée

PROVISIONS :—[illegible] barils porc mess M. O. prime et reins; [illegible] lard en grande et demi barils; 100 do Whiskey "Andrew's dates"; 50 boucauts épaules, jambons en pièce côte fumé; 50 boucauts côtes de Pasht, et entre; 40 barils farine same et quart, à vendre des prix modérés par WHITE & DUPREE, 15août 35 et 37, Vieille Lev

Chaussures!! Chaussures!!!
Les plus belles et les meilleures Chaussures
QUI S'OFFRENT EN VENTE
à la manufacture de BLANCARD & GUITET, Encoignure des rues Royale et Dumaine,

SONT les chaussures Colcher, [illegible] Françaises de Paris [illegible], qui de toutes [illegible] et de façons, les plus nouveaux. Les familles et les [illegible] trouveront toujours un assortiment complet de BONNES et EXCELLENTES chaussures [illegible].

Pour dames—bottines, brodequins, souliers, pantoufles, etc., de la plus grande variété.

Pour enfants et enfants—bottines, brodequins, [illegible].

Pour messieurs—bottes, brodequins, souliers, escarpins, bottines, etc., à la plus nouvelle mode.

Pour garçons et enfants—brodequins, souliers, etc.

Messieurs les marchands de la ville et de la campagne ne trouveront nulle part un plus beau choix de marchandises.

On fait des ouvrages sur mesure par les meilleurs ouvriers. 21av

ENCRES OULEURS [illegible]
[illegible]

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Warrior [illegible] Nord-York : 10 caisses indiennes nouveaux dessins et premier [illegible].

Attendu par le navire Rosewood de New-York : 20 caisses de plus. LOUIS DUCOURNAU, 10 Jt 35 rue de Chartres

HOTEL WASHINGTON, AU LAC.
Grands Concerts d'été,
PAR LEHMANN.

Les Mardis et Samedis de chaque semaine.

Prix d'admission.........25 cents.

On commencera à 7 heures précises. 9 ja Les trains à vapeur continueront leur service jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

Des omnibus stationneront en dépôt du chemin de fer à l'arrivée des trains de 9 heures 1/2 et de 10 heures 1/2. Ils feront jusqu'à la Place Lafayette. Prix du passage dans les omnibus, 10 cents.

AUX FAMILLES.

MESSIEURS D. POINOT & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PETRIN MECANIQUE de M Carmillon, pétrin si avantageusement connu en Europe, et qu'à partir du 1er août, le pétrissage de leur pâte ne sera plus fait à bras.

Ce pétrin est d'une construction très-simple. Une cuve cylindrique en bois à laquelle sont fixées, sur deux lignes diamétralement opposées, deux rangées de barreaux horizontaux et un fer verticalement, mobile, portant une rangée de barreaux, s'entrecroisant avec les premiers : voilà tout l'appareil.

Par l'entrecroisement successif des barreaux, la pâte est mélangée de la manière la plus parfaite. Mise en action par un seul ouvrier, la machine remplace avec une force incomparablement supérieure à celle de dix hommes des plus vigoureux. La machine étant arrêtée, le pâte pressée seulement par le moule, sort d'une ouverture pratiquée dans le fond de la cuve et fermée par un tiroir, pour tomber dans le pétrin ordinaire, où elle doit être laissée en repos pour prendre son apprêt, et sans cela se fait sans que la main de l'ouvrier l'ait touchée un seul instant.

Dans le pétrissage à bras, la perfection de la pâte dépend de la force, de l'adresse et surtout de la bonne volonté de l'ouvrier; le pétrin mécanique écarte complètement ces chances d'imperfection accidentelle; car la fatigue ou la paresse ne viennent pas influer l'ouvrier qui dirige le travail, à un abrégé la durée fixe et invariable.

Mais il est un point surtout sur lequel nous devons appeler l'attention; nous n'en dirons cependant qu'un mot, par égard pour la délicatesse du lecteur. Les effets dégoûtants et contraires pendant l'opération du pétrissage à bras sont [illegible] dans la pâte [illegible]. [illegible] Souvent il arrive que des boulangers-pétrisseurs sont affectés de maladies cutanées, qui sont au moins d'éruptions diverses, que nous nous abstiendrons de nommer; de là des accidents affreux qui ne mêlent inévitablement à la pâte, et qui, plus encore sous le rapport de la propreté, sont encore plus compromettants pour la santé.

Par le moyen du pétrin mécanique, au contraire, la fabrication de la pâte s'effectue dans les conditions de la plus rigoureuse propreté. Le travail se fait à l'abri de tout contact et le mélange est exact dans toutes ses parties; le pain est plus léger, plus savoureux, et ces qualités s'obtiennent avec moins de levain.

En présence d'un pareil parallèle l'hésitation n'est plus possible, et l'on est obligé de proclamer avec l'Académie de Médecine de Toulouse, (Annales d'Hygiène et de Médecine, tome 21) que "Le pain préparé à l'aide du Pétrin Mécanique, non seulement ne le cède en rien, en qualité au pain préparé à bras d'homme par le pétrissage à bras, mais qu'il est meilleur, plus beau et sous le rapport de la propreté produit, infiniment plus propre et plus sain."

Les personnes qui désireront voir fonctionner le pétrin mécanique sont invitées à se rendre à notre établissement, rue Dumaine, No 23.

Le pétrissage commencera tous les matins à 4 heures, et tous les après-midi à 6 heures. 28juil—

PERDU,

UN billet de $102, portant la date du 24 décembre 1854, à 12 mois de date, tiré par D. Perno, au profit du Dr Rennet. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet. 27juil—1m

LE Docteur COHEN traitera exclusivement les PARALYTIQUES. Il prie les personnes qui sont atteintes de paralysie de s'adresser à lui No 1, bâtiments Barelli, rue Carondelet, entre les rues Poydras et Girod. Heures de consultation de 9 à 11 heures du matin. 24 juin—

CHANGEMENT DE MAGASIN.
D. FELT & STETSON,
Marchands de fournitures de Bureaux, fabricants de livres en blanc et Imprimeurs,

ONT transporté leur magasin du No 31 rue de Chartres, au grand magasin No 54, rue du Camp, près de la Banque de MM. James Robb & Co, et au No 3, Bank Place (Les deux magasins n'en font qu'un.)

Ayant fait l'acquisition de plus grands espaces pour leurs affaires, ils ont un nouvel et complet assortiment de Livres en blanc, Papiers, Papier à lettres, Plumes en acier, Encre, Enveloppes, Crayons, Articles de bureau, Cartes, Cadres, [illegible], Papiers en blanc, Photographies, etc. [illegible]

Aussi, un assortiment complet de toutes fournitures de bureau. Leur bureau de reliure et leur imprimerie seront au nouveau magasin, à l'aide duquel ils peuvent exécuter de suite tous les ouvrages de la manière la plus parfaite. [illegible]

Les Banques, les Compagnies d'assurances et de Chemins de fer, les négociants, les courtiers, et tous ceux qui ont besoin de livres en blanc trouveront en eux des hommes capables de leur fournir tout ce dont ils ont besoin. [illegible] D. FELT & STETSON, Marchands de fournitures de Bureau, No 54, rue du Camp, après la banque de MM. James Robb & Co. 6août—1m

MR. EUGENE MAINDA, professeur de français, dégagé de toute connexion ou autre, prie ses amis, qu'il se offre aujourd'hui ses services. L. DUPLEIX, 6août—6 No 9, Commercial Place.

POMMES DE TERRE—300 barils Mercers primeur de Louisville, en débarquement de l'Empire.

OIGNONS—[illegible] barils oignons de Louisville, prime, en débarquement de l'Empire.

POMMES VERTES—150 barils, en bon état. A vendre par DONNELLY, BEZERRA & Co, 10 août 68 rue Tchoupitoulas

COGNAC, COGNAC—11 demi, 40 quarts, 32 octaves Cognac W. S. Fleury, deux qualités; 4 demi, 20 quart, 36 octave Cognac V. deMa, la Rochelle, deux preuves; 10 demi, 20 quart, 10 oct. Cognac Renaud, la Rochelle, deux preuves; 5 demi, 25 quart, 45 oct. Cognac J. Augustin, 1838, 1re preuve; 4 demi, 40 quart, 37 oct. Cognac, James Morin, 1849, 1re preuve; 7 demi, 14 quart, 13 oct. Cognac Gobea, 1798, 1re preuve, en Douane et en magasin, par R. CAMUZAC & Co, 20 Vieille Levée. 9août

CHAMPAGNE—200 paniers Duval Grape, bouteilles et demi bouteilles, en Douane et à vendre par R. CAMUZAC & Co, 20 Vieille Levée. 9août

VIN ROUGE—[illegible] caisses St. Julien, en magasin et à vendre par R. CAMUZAC & Co, 9août 20 Vieille Levée

HAUT SAUTERNE—100 caisses "Cordier" à vendre par R. CAMUZAC & Co, 20 Vieille Levée

VIN SHERRY—45 qr pipes "Harmony" en magasin et à vendre par R. CAMUZAC & Co. 9août 20 Vieille Levée

EAU DE FLEURS D'ORANGERS—[illegible] caisses, en magasin et à vendre par R. CAMUZAC & Co. 9août 20 Vieille Levée

OPORTO R. REG.—20 qr pipes, en Douane et à vendre par R. CAMUZAC & Co. 9août 20 Vieille Levée

FRUITS A L'EAU DE VIE—30 caisses en magasin et à vendre par R. CAMUZAC & Co. 9août 20 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses sucre jaune et blanc, en magasin et à vendre par R. CAMUZAC & Co, 20 Vieille Levée

POIS DE LA CAROLINE—Expressément pour planter—Quelques sacs, à vendre par D. MASSPAY, 7août—3f No 64, rue Gravier

PATATES—300 barils de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur Saluana. PATATES—175 barils patates d'hiver, en débarquement; OGNONS—300 barils ognons de l'Ouest, en magasin; POMMES SECHES—100 barils du Nord, en magasin; PECHES SECHES—30 barils du Nord, en magasin; POIS—100 barils petits pois blancs, en magasin. PATATES—200 barils, en bon ordre et un magasin; AIL—300 paquets, nouvelle récolte, un magasin; POIS DE LA CAROLINE—Quelques barils en magasin; POIS—60 sacs pour marine, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZERRA & Co, 8août 68 rue Tchoupitoulas

PAPIER DE PAILLE—2000 rames à vendre par E J HART & Co, 8 at 77 et 79 Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses, à vendre par E J HART & Co, 8 at 77 et 79, Tchoupitoulas

JAMBONS—50 barçons, à vendre par E J HART & Co, 8 at 77 et 79 Tchoupitoulas

FROMAGE—150 caisses de l'Ouest, [illegible] crèmes, à vendre par E J HART & Co, 8 at 77 et 79 Tchoupitoulas

CORDES DE MANILLE—[illegible] [illegible], à vendre par E J HART & Co, 8 at 77 et 79, Tchoupitoulas

CACAO!—CACAO!—100 sacs cacao Guayaquil, sous les clés de la Douane, à vendre par ANTo COSTA, 4 août 16, rue de la Douane

EN débarquement du navire [illegible], de Bordeaux : 60 barriques vin rouge, 6 barriques vin blanc Haut Sauterne, 10 demi barriques do do, 10 do do do, A vendre par R. DESCHERES, 7juil no 21, rue St-Louis

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux : 40 barriques de vin rouge, 6 caisses vin de [illegible] des Pyramides, 6 caisses [illegible] à la bordelaise. JEAN DESSE, 14jui Encoignure Royale et Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE—150 paniers, [illegible] et demi-bouteilles "Piper Heidsieck," en débarquement du navire Andrew, venant de New York, à vendre par FREAU & COUTURIE, 14juil 21 et 23, Gravier

BRODERIES, DENTELLES, &c. &c.
Magasin à bon marché
DE MARX,
125 RUE DU CAMP 125

VALENCIENNES et [illegible]; Cols jaconas et mousseline brodés; Chemisettes cols de [illegible] supérieurs; Collerettes valenciennes et [illegible]; Manchettes valenciennes et [illegible]; Bandes et entre-deux [illegible] jaconas; Mouchoirs batiste [illegible]; Jupons brodés, [illegible] français, &c. &c. [illegible] Mouchoirs [illegible]. Et quelques autres [illegible]. Robes organdy riches, à [illegible] la robe. HORACE MARX, 125, rue du Camp, presqu'en face de [illegible] St-Patrick. 21juillet

Ale d'Ecosse de Tennent.

ALE pâle de l'Inde, première qualité, en bouteilles et demi-bouteilles, reçu tout récemment par le navire Lowra et à vendre par J. Y. DE EGANA, 30 juin No 47 rue Bienville

A LOUER.

Une jolie maison basse, avec cour, cuisine, chambres à domestiques, située rue Toulouse, No [illegible]. S'adresser à C. CAVAROC & Co, 10août—15 144 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné : 30 barriques vin vieux pour clore une consignation; 24 barriques vin vieux pour famille, divers crus; 36 do vin rouge ordinaire; 75 caisses vin blanc supérieur; 40 barriques vin Catalogne; 40 quarts Cognac diverses marques; 40 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne; 30 do vin rouge divers crus, vieux; 30 do absinthe suisse Edouard Pernod; 30 do kirsch waser; 20 do cerises à l'eau de vie; 20 do vin Muscat de Frontignan; 20 do Vermouth Noilly fils; 50 paniers bouteilles vides; 4,000 demi boîtes sardines en caisses de 500 chaque; 20,000 do ouvertes et régulières do do; 20,000 do des régulières do do; 200 douzaines [illegible] PAUL LAFFONT, 16 [illegible]

LA CANNE A SUCRE A LA LOUISIANE,
Sa nature, sa constitution, ses produits;
Ou recherches chimiques sur toutes les substances que la canne à sucre renferme.

TEL est le titre d'un ouvrage dont la première partie doit être publiée à la Nlle Orléans avant la fin de l'année 1855.

Dans cet ouvrage, qui est entièrement neuf, l'auteur traitera de tous les appareils à sucre, du vieux système et des systèmes nouveaux, de tous les procédés de fabrication connus jusqu'à ce jour, du vide du noir animal, de l'emploi du bisulfite de chaux, &c.

L'auteur offre cet ouvrage à MM. les planteurs PAR SOUSCRIPTION

Si le 15 de septembre prochain le nombre des souscripteurs est suffisant pour couvrir les frais d'impression et d'édition, la première partie de l'ouvrage sera mise sous presse et paraîtra le 1er de novembre 1855.

Cet ouvrage ne devant être tiré que pour les souscripteurs seulement, ne se trouvera pas dans le commerce de la librairie; l'auteur en prend l'engagement formel d'avance.

MM. les planteurs qui ne demeurent pas à la Nlle-Orléans, pourront faire souscrire par leur agent, résidant en ville.

En souscrivant à la première partie, on souscrit également à la seconde, qui ne paraîtra qu'en 1856.

Les deux parties de cet ouvrage étant réunies, formeront un beau volume in-8o de plus de 500 pages, avec figures, pour l'intelligence du texte, toutes les fois que le sujet l'exigera.

Chaque livraison sera payable en la retirant.

Le prix de chaque livraison est fixé à $3.

A partir d'aujourd'hui, la maison Victor Hébert & Co, libraires, rue de Chartres, 149, est seule chargée de recevoir les noms des souscripteurs.

Si au 15 septembre le nombre des souscripteurs n'était pas suffisant pour couvrir les frais d'édition, l'ouvrage ne paraîtra pas.

19 juil—1m v et samp J. B. AVEQUIN.

COLLEGE DE ST JOSEPH,
BARDSTOWN, Ky.

UN professeur de ce collège se trouve maintenant dans le Sud et partira pour Bardstown, avec les élèves, vers le 16 août, de la ville et de la côte. Les parens ou tuteurs qui désirent envoyer leurs enfants, la saison prochaine, à l'institution, feront bien de les envoyer à cette époque.

Conditions :

Enseignement, nourriture, logement et blanchissage	$160
A payer, en entrant	10

Pour le prospectus s'adresser à J. B. STEEL, No 60, rue du Camp; à MM. BROWN, JOHNSON & Co, No 30, rue du Camp, ou à M. Hill au coin des rues Commune et Baronne. 17 juill 1m, vll & samp

INSTITUTION FRANKLIN.
Pensionnat et Externat pour les deux sexes,
Rue Bayou, entre Remparts et Saint-Claude.

CET établissement, à partir du 1er août prochain, sera sous la direction de Messieurs F. S. SAMSON et ALFRED WURTEMBERG.

La longue expérience de ces Messieurs leurs méthodes simples et logiques, les nombreux élèves qu'ils ont déjà formés, les recommandent au public et à leurs amis.

Cours industriel le soir.

N. B.—On peut se procurer les prospectus à l'établissement. 25juil—30 F. S. SAMSON & WURTEMBER

EDUCATION;
Sous la direction de M. SCHARDT, rue de la Douane, 86.

MR WEIL, de l'Université de France, récemment arrivé à la Nouvelle Orléans, a ouvert un cours de calligraphie le 23 de juillet. La méthode de Mr Weil, couronnée toujours d'un plein succès, consiste à enseigner aux élèves, par gradation et en formant successivement la main pour toutes les parties de la calligraphie, l'écriture expédiée ou écriture de commerce, qui permet d'écrire avec une rapidité extraordinaire tout en traçant les caractères lisibles et élégants.—Des élèves, qui ne fréquentent pas l'institution, seront admis au cours à raison de 3 piastres payées d'avance. 23juil—7

Louis F. Maxent.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins de Bordeaux,
No 56, RUE TOULOUSE,
Entre les rues Chartres et Royale,

A constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory. 30 juil

VIN BLANC—17 barriques vin blanc Sauterne; 1 tierçon vin blanc Sauterne. En magasin et à vendre par L. F. MAXENT, 3juil 50, rue Toulouse

Dissolution de société.

LA société de [illegible] qui a existé entre les soussignés, sous la raison de CAVELIER & MAXENT, a été dissoute d'un commun accord le 1er juillet courant, et le sieur L. F. Maxent reste seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société.

Nouvelle Orléans, le 7 juillet 1855. Aug. Z. CAVELIER, 9 juil—1m L. F. MAXENT.

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de bordeaux, comme par le passé, pour son propre compte et son nom seulement. L. F. MAXENT, 9 juil—1m No 50 rue Toulouse

Librairie française
de Vor HEBERT & Co,
149 rue de Chartres.
Avis aux Abonnés.

LES Numéros du mois de juin des diverses publications françaises, sont prêts à être délivrés aux souscripteurs. Vor HEBERT & Co, 14jt Agents directs de tous les journaux français

VOR. HEBERT & Co,
149, rue de Chartres,

REÇU par le Wurtemberg—100 rames environ de papier français, blanc et de couleur, pour emballage et fabrication de cigares. 14 juil

BALAIS—En débarquement du steamer Ohio, de Cincinnati—Cent douzaines balais, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 21jt 13 et 15, rue St-Louis

Ale d'Ecosse, de Tennent.

UN nouvel envoi de cette excellente boisson, en demi bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, 21juil No 47, rue Bienville

LE soussigné, partant pour France, prévient le public que M. E. GILLY est chargé de sa procuration. F. R[illegible]IEU. 18juil—1m

Hospice Miles pour les Garçons.

CETTE institution est ouverte pour l'admission des orphelins. S'adresser à A. D. DORIOCOURT, 36, Toulouse, W. C. C. CLAIBORNE, C. CUVELLIER, 30juin—1m Passage de la Bourse

EN débarquement du navire Morotto, Bordeaux : 50 barriques vin rouge, 210 caisses do C. C. 1811, 44, 46 et 48, 24 do vin blanc Barsac 1847, A vendre par L F MAXENT, 14 juil 50, rue Toulouse

Demande d'une cuisinière.

UNE bonne cuisinière blanche ou de couleur trouvera une place en s'adressant au bureau du journal. 9juil—

Résidence à vendre à la Baie St Louis.

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, convenant à un boulanger et occupés en ce moment par M. Arnaud, à bail.

Un terrain [illegible] résidence et magasin au rez de chaussée, occupé à bail par M. Boisseaud, pharmacien.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. MONET, à la Baie St. Louis, F. SALLES, 27 rue Condé, ou J. LLADO, pharmacien, No 27 rue Condé. 14juil—1m

Avis aux habitants.

CHANGEMENT de domicile de J. B. MONTAGNE, rue Chartres, en face de la rue Jefferson No 175. Il est possesseur de quelque dangereux de son spécifique miraculeux, vermifuge, liqueur de famille anti cholérique, guérissant une infinité de maladies, et, réservant même des douleurs rhumatismales et de toute espèce d'épidémie. 14 juil—1m

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de B. Renaud et A. Tambourg. Ils continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. Tambourg & Co, et s'occuperont spécialement de l'importation des vins, cognacs, liqueurs, conserves et de toute espèce d'articles de comestibles. B. RENAUD, 6juillet A. TAMBOURY

LA société de commerce sous la raison sociale J. B. FREAU & Co, étant arrivée à son terme, cesse à partir de ce jour. Nlle-Orléans, 30 juin 1855. J. B. FREAU, Am. COUTURIE, 2 juillet Th. CAPITAINE.

Par suite du retrait de monsieur Th. Capitaine, de la maison J. B. FREAU & Co, les soussignés en restent liquidateurs, et continueront les affaires comme par le passé, sous la raison FREAU & COUTURIE. Nlle-Orléans, 2 juillet 1855. J. B. FREAU, 2 juillet Am. COUTURIE.

Le soussigné continuera pour son compte les affaires de commission et d'importation, à partir du 1er octobre prochain, à son retour d'Europe. Nlle-Orléans, 2 juillet 1855. 2juillet Th. CAPITAINE.

MONSIEUR PIERRE VOGEL est prié de passer au bureau de ce consulat. Consulat de Belgique. M. MEUGENS, 19juil 21, rue Commune

EN débarquement du navire Chomoco, de Bordeaux : 30 barriques bon vin ordinaire; 10 demi barils vin blanc supérieur; 100 caisses vin rouge. A vendre par O. VALETON & Co, 19juil No 35, rue Tchoupitoulas

Adresse à copier les lettres, de Mann.

EN magasin, un assortiment des livres brevetés de Mann, pour copier les lettres, de 300, 500, 700 et 1000 pages [illegible], faits d'excellents papier parchemin, [illegible]; ainsi qu'un article à meilleur marché, contenant de la même manufacture, imitation demi-reliure.

LIVRES A COPIER DE FELT, faits de fort papier à copier anglais à la couronne, de 5, 10, 15 et 20 mains, reliés, demi-reliure, à vendre par D. FELT & STETSON, 23 av 34 rue de Chartres

SEWELL T. TAYLOR,
15, Rue Royale,
Importateur de Vins, Liqueurs, &c.
Vente en Gros et en Détail.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne [illegible].

EN débarquement du brick Sami. J. Peters, venant de la Havane : 361 caisses sucre blanc, 50 milliers cigares Med. Reg., Globo, Washington, Sevillana, &c.

RECEMMENT : En magasin :—500 caisses sucre jaune, 400,000 cigares des marques les plus renommées, telles que Cabanas, Partagas, Intimidad, Conceto, &c. A vendre par E. DE VISSER & Co, 20 juil No 74, rue des Magasins

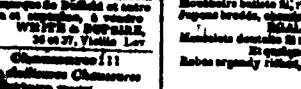

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.—575 caisses en débarquement du steamer Warrior, des navires Mataro, Sarah Bridge, Elv na Owen, St-Charles, Globe, White Falcon, Carnatic, Ocean Traveller, Young Brander, Undine et de la barque Sauger.—En magasin; un grand et bel assortiment comprenant : bottes pour hommes, jeunes gens et enfants; chapeaux et souliers de toutes qualités et formes, et rubans des meilleures manufactures du Nord et de l'Est.

Toujours en magasin; chapeaux laine noire et blancs pour planteurs. Ces articles ayant été choisis expressément pour le marché, les acheteurs trouveront leur avantage à venir les examiner avant d'acheter ailleurs. J. HOBBS & Co, [illegible] 12 et 14, rue de la Douane

VOORHIES, GRIGGS & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 15, RUE TCHOUPITOULAS,
NLLE-ORLEANS.

D.F. Voorhies, [illegible] 1al

Lampes! Lampes!! Lampes!!!

200 LAMPES modérateur de toutes formes et de tous prix, [illegible] Nous appelons l'attention des acheteurs [illegible]. [illegible] PINSARD, encoignure des [illegible] Bienville

[illegible] Chapeaux [illegible], &c, à forme basse, à vendre par J. B. GOULD & Co, [illegible] rue des Magasins

[illegible]
Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

CONVOI SPECIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir :

Au Bayou des Allemands.........$1 25
Au Passage de Lafourche.........2 50

3 juil A. E. AECOLE, vice-président

Ferry du Chemin de fer des Opelousas.

LE fret pour le dépôt d'Alger sera reçu dorénavant les MARDIS et les JEUDIS, au débarcadère du ferry, au pied de la rue Ste-Anne. 3 juil J. E. CALDWELL & Co.

PAPIERS PEINTS NOUVEAU
DELCROIX.
108—Rue de Chartres—108.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, et de plus frais en impression.

Le vaste assortiment nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, velours, dorés &c, &c. La nomenclature de toutes ces richesses, sortant des premières manufactures de papiers peints de France, ne diraient rien aux lecteurs et il vaut mieux les inviter à visiter l'entrepôt avant d'acheter ailleurs, plutôt que d'en publier un catalogue.

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et [illegible] aujourd'hui comme par le passé [illegible]. 13av. DELCROIX, 108, rue de Chartres

Apprenez l'anglais!!

CEUX qui désirent acquérir facilement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans dégoût ni travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'écrire chez le professeur NELSON, No 5, rue St-Charles. Tous les LUNDIS il se formera des classes de 3 à 5 personnes, pour les Dames et les messieurs respectivement. On paie $10 pour 24 leçons. Le plus parfait succès est garanti. 14 mai—

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, se reliant à la Nlle-Orléans, avec "l'Exprès de Adams", pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche, avec *Les diligences et wagons Exprès de Holden*, Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites, les bordereaux, &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement.

Chaque Exprès est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir, la veille du départ.—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Borbo, No 130, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai.

L'Exprès part du bureau de MM. Adams & Co. No 35, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part du "Franklin House", à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 4 heures de l'après-midi.

Exprès du bagage au chemin de fer et de la ville. Il y a également un Exprès pour le transport du bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle-Orléans, de sorte que les passagers qui donneront leur nom et leur check au messager de l'Exprès, recevront leur bagage à l'endroit qu'ils désignent. STARK & JONES, Bureau No 30, 4mai— rue du Camp.

AUX PLANTEURS.
Bœuf à bon marché.

TRENTE MILLE livres plats côtés et épaules de cochons nourris au maïs. Ces articles ont été sauvés lors de l'incendie de la rue Poydras. La viande est de bonne qualité; nous la vendrons au dessous du prix du marché.

8 août—3 J. A. MORTON & Co, No 66, rue Nlle Levée

A VENDRE—MARY, mulâtresse, âgée de 19 ans, bonne domestique de maison, couturière et coiffeuse, pleinement garantie. S'adresser à J. EUGENE TOURNE, 95, rue Commune. 8août—3f

LASAY & LEGARE,
36, rue de Chartres,
Importateurs de confections.

REÇU par le Calhoun—[illegible] confections d'été pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix. 7juin

P. A. HEBRARD,
116, rue du Canal, près Royale,

IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, offre tout son stock à des prix très réduits.

Il ouvre en ce moment 20 caisses toile d'Irlande à chemises, manufacturée exprès pour lui—il la recommande aux familles; elle sera vendue à très bas prix.

Il invite les étrangers à venir examiner son assortiment avant d'acheter ailleurs. P. A. HEBRARD, 28av 116, Canal, près Royale

LOUISIANA HOTEL—BAIE ST LOUIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que l'établissement ci-dessus est maintenant ouvert pour la saison. On y trouvera bonne table, comfort et modicité de prix. 27juin—1m A. COUDREAU.

P. MALLARD, 87 RUE ROYALE,

A en ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher en noyer et palissandre.

Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie.

Il a encore en main quelques pièces de tapis qu'il cédera à des prix très possibles, venant en main de son premier [illegible] de l'article.

Nattes, stores, plates, potages, le tout en place dans le plus bref délai.

Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend ceux des membres en magasinage.

Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin. 30mai

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A. Tamboury et Co, est dissoute d'un commun accord, à dater du 25 courant.

M. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires. A. TAMBOURY, LEON DUCOURNAU, 31mai— J. DUCOURNAU.

PORTER de première qualité, foncée, marque Tennent, en bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, 3mai 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—71 balles, en douane, pour l'exportation, reçues par la goélette Red Fox, venant de Tampico, à vendre par J. Y. DE EGANA, 3mai No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Porta, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 3mai No 47, rue Bienville

VERMOUTH—75 caisses, Noilly & Co, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 19mai 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRCH de Tornis et Lemoultre—175 caisses, en débarquement du navire Fat [illegible] et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier. 19mai

HOTEL DES CHENES VERTS,
BILOXI, Miss.

MM. JNO. B. PRADAT & Co, successeurs de Mme E. Pradat, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que l'Hôtel des Chênes Verts vient d'être complètement réparé et disposé de la manière la plus confortable. L'établissement sera ouvert le 1er juin. MM. Pradat & Co, sollicitent le bienveillant patronage qui a été accordé jusqu'ici leur mère.

Prix : $2 par jour, $10 par semaine, $40 par mois. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les personnes qui voudront débarquer à l'hôtel sont priées d'en avertir le capitaine du steamer, qui les déposera sur le wharf de l'hôtel. 18 mai—1m

UNE DAME française désire trouver un pied à terre dans une famille respectable à la campagne, pour elle et ses deux jeunes enfants. Elle peut enseigner le français et notamment le dessin ou elle est d'une force remarquable. Cette dame ne demanderait pas d'appointements. S'adresser à Mme DESRAVAUX, à son institution rue Bourgogne. [illegible]

EN magasin—100 caisses [illegible] Fox, 500 barils whiskey Magnolia Pike, [illegible] caisses chandelles de l'Etoile 4, 5, 6 à la liv., à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis

SAVON—En débarquement du navire Unicorn, de Boston—300 caisses de la marque de Winchester et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 21jn 13 & 15, rue St Louis

MORUE FRAICHE—[illegible] quarts caisses, attendues, à vendre par J. H. MARKS, 7août 76 et 78 rue Magasins

GROS MAQUEREAUX No. 3, trois—1000 barils, attendues, à vendre par J. H. MARKS, 7août 76 et 78 rue Magasins

BEURRE DE GOSHEN—35 barriques beurre jaune de Goshen, extra, choix, à vendre par J. H. MARKS, 7août 76 et 78 rue Magasins

RAISINS—800 caisses, Layer, en bon état, à vendre par J. H. MARKS, 7août 76 et 78 rue Magasins

CAFÉ JAVA—100 sacs, Old Government, à vendre par J. H. MARKS, 7août 76 et 78 rue Magasins

HUILE DE LARD—60 barils, à vendre par JOS H MARKS, 7août 76 & 78, rue des Magasins

HUILE DE BALEINE—25 barils, à vendre par JOS H MARKS, 7août 76 & 78, rue des Magasins

BOUCHONS—15 balles de 15 milliers bouchons bon choix potines. 12 balles de 15 milliers [illegible]. A vendre par A. COUTIN, 13mai 13, rue Bienville

Vente à prix de Manufacture—chaises.

Habitants et Marchands de de la campagne, [illegible], vous avez à revoir et acheter faire un achat à la Maison Rouge, No 1, [illegible] LAROUSSINI & Co, dont les prix et les conditions sont des plus avantageux.

Il entre à l'établissement l'état actuel des affaires pour comprendre [illegible] les [illegible] sont décidés à [illegible] U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1, sur la Levée. [illegible]

TABAC taro—Un lot de bon tabac taro en caisses et en paquets de 10 douzaines, à vendre par J M CABALLERO, [illegible] 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

OSNABURGS LANDERDALE—34 balles osnaburgs Landerdale épais 7/8; 30 balles osnaburgs Landerdale épais 4/4. A vendre par G. B. GRAHAM, 5juin—1m 36, rue Gravier

Nous invitons les acheteurs à examiner notre riche assortiment d'articles de printemps, qui se compose en partie de : 3 caisses [illegible] gros de Naples &c, No 9 à 24, [illegible] et poteaux en dentelles, voiles, [illegible] et pointes, mantilles, chemisettes et mouchoirs batiste brodé, éventails &c. Tous ces articles seront vendus au plus bas prix du marché et aux conditions sont des plus libérales. A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres, 14av entre Bienville et Douane

JUS DE FRUITS—20 caisses jus de framboise, [illegible] et framboise pour glaces, [illegible] de la première marque d'Appert de Paris, à vendre par FAURE & BOBRAY, 26 mai Encoignure Bienville et [illegible]